

DECLARATION FSU 18

CSA SD 2nd degré de repli du 5 février 2025



Avant de commencer cette déclaration, la FSU du Cher souhaiterait exprimer toute sa solidarité et son émotion à la communauté éducative de Châteaudun suite au terrible accident de jeudi dernier. Nous exprimons également tout notre soutien et notre solidarité à nos collègues de Mayotte durement éprouvés, comme l'ensemble de la population Mahoraise, suite aux deux catastrophes qui les ont récemment touchés.

Dans un contexte politique tendu qui a vu le bouleversement de l'ensemble du calendrier, la FSU du Cher a décidé, cette année, de ne pas boycotter ce CSA spécial départemental. Mais qu'on ne se méprenne pas, il ne s'agit pas d'avaliser une dotation qui est loin d'être satisfaisante.

La comédie pathétique qui a agité le pays des bancs de l'assemblée aux rangs du gouvernement a plongé le pays dans une incertitude budgétaire qui trouva son apogée dans la valse hésitation sur le maintien ou la suppression des 4000 postes d'enseignants. Une seule certitude cependant, de Barnier à Bayrou, protéger les privilèges des plus riches tout en sacrifiant les services publics et l'environnement... Les ministres changent, le monde d'avant perdure...

Quelle meilleure illustration de cet amateurisme budgétaire que cette triste pantomime autour du PassCulture ?

30 janvier : L'annonce tombe, glaciale et brutale. En raison de restrictions budgétaires, il ne reste plus que 24h pour valider les projets liés à la part collective du Pass culture. D'abord rumeur, puis courrier des rectorats, en quelques heures, ce sont de multiples projets qui ont été suspendus au mépris du travail des personnels et de l'ambition d'ouverture culturelle de l'Ecole. Quand un gouvernement décide de supprimer, de la sorte, des moyens pour la Culture, à l'Ecole, cela en dit long de son projet sociétal, ce n'est en rien celui que nous portons au sein de la FSU.

Il est de notre devoir de faire entendre la voix du poète en ces murs, Monsieur le Directeur :

« Tout ce qui dégrade la culture, raccourcit les chemins qui mènent à la servitude. »

Albert Camus.

Au fond, ne serait-ce pas la finalité recherchée... Raccourcir les chemins qui mènent à la servitude libérale.

Après les annonces sur les 3 jours de carences dans la Fonction publique et le paiement des traitements à 90% pendant les arrêts maladie, un mouvement social de grande ampleur s'est déployé. Résultat, le gouvernement Barnier est tombé et un nouveau ministre de la Fonction publique a été nommé. Si nous saluons sa volonté de ne pas mettre en place les 3 jours de carence, la FSU dénonce fermement la mise en place d'une baisse des traitements à 90% pendant que l'agent·e est malade. Le débat public mérite mieux que des déclarations populistes sur un supposé absentéisme des fonctionnaires. Nous ne pouvons pas accepter d'être puni·es pour être malades !

Le maintien des 4000 postes pourrait être présenté comme une volonté de réduire les effectifs dans les classes de nos établissements scolaires pour nous rapprocher de la moyenne des pays de l'OCDE, Organisation si souvent citée comme référence absolue par nos ministres. Mais force est de constater que le Ministère ne veut pas saisir cette chance pour nos élèves et pour les conditions de travail des enseignant·es. A la place, il s'arc-boute sur la mise en place des groupes de niveaux et sur leur généralisation en 4^e et 3^e. Le 30 janvier, pour la seconde fois, le Conseil Supérieur de l'Education a voté contre les groupes de niveaux. Partout, ce projet rencontre le désaveu des personnels et des parents d'élèves qui voient bien que derrière ces groupes de niveau, c'est la volonté de mettre en place un tri social qui prime, aggravant ainsi les conséquences de Parcoursup, ainsi que celle de la réforme des Lycées et du Bac de Jean Michel Blanquer.

Le Ministère compte bien passer en force. Encore une fois, mettant la charrue avant les bœufs, le Ministère et les administrations qui en dépendent jusqu'aux chef·fes d'établissements, décident (sous pression souvent) d'appliquer un texte qui n'existe pas et, de fait, de ne pas se conformer aux textes réglementaires qui existent (grille horaire de 6^e par exemple). A tous les niveaux, le dialogue social est bafoué. L'administration brutalise ses personnels, hiérarchise les disciplines et appauvrit le savoir de nos élèves. La FSU souhaiterait ici rappeler que, dans le respect des textes réglementaires, le seul organe qui a la compétence d'organiser la répartition de l'enveloppe d'heures reçue par l'établissement est le conseil d'administration. C'est pourquoi, la tactique grossière qui consiste à ne pas vouloir faire voter une répartition des heures représente à la fois une ingérence du Ministère dans les conseils d'établissement et un nouveau désaveu du dialogue social. Il est temps de récupérer les heures allouées à ces dispositifs rejetés par toutes et tous et les réinjecter pour créer de nouvelles classes. Si, comme vous n'arrêtez pas de nous le dire, nous n'avons pas les moyens, alors laissez-nous au moins organiser ceux que nous avons pour permettre à toutes et tous les élèves de réussir dans toutes les disciplines.

Après une perte de 600 heures en deux années, la nouvelle DHG reçue par le département du Cher se voit amputée de 34 heures alors que notre département ne perd que 181 élèves (1,6% des effectifs). 34 petites heures qui s'ajoutent à toutes celles perdues depuis des années et siphonnent nos établissements scolaires les privant de moyens et d'enseignant·es. Nous

remercions la DSDEN du Cher pour l'envoi des documents, mais nous aurions souhaité obtenir plus de détails quant au calcul exact de la marge dans chaque établissement. Les retours que nous avons eu montrent un fléchage d'heures (au moins dans le calcul) sur les heures de groupes en 6^e et 5^e et d'accompagnement en 4^e et 3^e. Un nombre d'heures toujours ridicule si ces groupes, non encore réglementaires, devaient être mis en place. Sur le terrain, la mise en place de ces dispositifs va saigner, cette année encore, les marges structurelles des établissements qui ne pourront plus mettre en place les dédoublements qui leur semblaient pertinents. Pire, cela crée une mise en concurrence violente des disciplines et le déchirement des équipes.

La moyenne des pays de l'OCDE est de 21 élèves par classe au collège. 21 là où la moyenne de notre département est à plus de 25,5. Plus de 58% de nos classes ont des effectifs supérieurs à 25,5 et 68 classes vont dépasser les 28 élèves. Des élèves entassés dans des salles qui souvent ne peuvent pas les accueillir dignement. Qui peut bien souhaiter, quand on regarde ces chiffres édifiants, faire réussir toutes et tous nos élèves ? Les enseignant·es ? Assurément ! L'administration ? Non. Le Ministère a depuis des années décidé d'abandonner ses élèves et ses personnels. Elle fait reposer la responsabilité de résultats médiocres à des indicateurs contestés sur les épaules des enseignant·es et, provocation ultime, leur propose des modules de formation pour « enseigner en groupes à fort effectif ». Quelle brutalité.

La dotation attribuée cette année pour les SEGPA est proche de celle de l'an dernier. Si la SEGPA du collège Jules Verne bénéficiera de moyens supplémentaires, les dotations sont hélas toujours trop faibles car le même problème se pose, année après année : des horaires par matière ne sont pas respectés pour les élèves car les équipes doivent faire le choix entre proposer toutes les disciplines sans respecter les horaires minimums ou ne pas toutes les proposer. Le respect des horaires est pourtant primordial pour la réussite des élèves de SEGPA, notamment dans leur projet d'orientation. L'orientation est d'ailleurs parfois compliquée car notre département souffre toujours d'une offre de formation qui ne cesse de se restreindre ces dernières années. C'est un véritable frein dans la poursuite d'étude des élèves de SEGPA. La transformation de certains CAP n'a hélas, rien arrangé.

Ce CSA est également l'occasion d'aborder des conditions de travail toujours difficiles dans ces sections. De nombreux collègues nous font remonter que le public accueilli est de plus en plus difficile. Les difficultés éducatives sont toujours plus présentes chez nos élèves engendrant des situations de tension de plus en plus compliquées à vivre. Les attentes d'orientation en ITEP d'élèves scolarisés en SEGPA se multiplient. Autre sujet qui revient dans de nombreuses SEGPA : l'arrivée régulière de nouveaux élèves en cours d'année ont souvent tendance à déstabiliser les groupes classes, la relation entre les élèves se dégradent et les conflits se multiplient.

Année après année, la FSU continue de dénoncer l'injustice indemnitaire du non-versement de l'ISOE part variable aux Professeurs des Ecoles enseignant en SEGPA alors même qu'ils exercent les mêmes missions de professeur principal que les autres enseignant·es. Il est plus qu'urgent de même fin à ce manque d'équité.

Enfin, nous rappellerons notre attachement à la SEGPA. C'est un outil efficace contre l'échec scolaire. Nous défendons cette structure et nous sommes attachés à son déploiement sur l'ensemble du département car nous savons que plus la SEGPA est éloignée de la résidence familiale, plus les familles refusent cette orientation. La SEGPA contribue à la démocratisation scolaire et c'est pour cette raison que l'institution doit faire tout le nécessaire (DHG satisfaisante, formation des enseignant·es, respect du nombre d'élèves par classe, plateaux techniques de qualité ...) pour permettre à toutes les SEGPA de pouvoir remplir cette mission si importante.

Concernant les ULIS collège, une nouvelle unité devrait voir le jour au collège Voltaire. Il demeure néanmoins des secteurs où malgré la présence d'une ULIS école, il n'y a pas d'ULIS collège (c'est le cas dans le sud du Cher, une ULIS école est implantée depuis de nombreuses années sur le Châtelet – les élèves fréquentant ce dispositif venant des secteurs de Lignièrès, de Châteaumeillant et du Châtelet).

Enfin, nous terminerons cette déclaration par exprimer toute notre déception de voir que le dialogue social et le travail que nous réalisons au cours de cette instance ne sont pas respectés sur le terrain. Les décisions prises dans les établissements quant à la répartition de la DHG, sont de plus en plus souvent dictées par des considérations purement comptables et consistent à vérifier que tout rentre bien dans l'enveloppe octroyée. Il n'est plus question aujourd'hui de justification pédagogique ou didactique alors même qu'elles devraient être la base de la conception de l'emploi de la dotation horaire. Dans les conseils pédagogiques, dans les CA, tout amendement devient impossible. Leur mise au vote est catégoriquement refusée. Les représentant·es des personnels n'ont plus leur mot à dire, les instances deviennent des simulacres de démocratie. La défiance des personnels envers leur administration augmente. Et que devons-nous penser quand nous apprenons que des conseils d'administration peuvent se réunir avec l'emploi des heures dans l'ordre du jour avant même l'examen de la répartition des DHG au sein de cette instance ? Le discours institutionnel est aujourd'hui de ne pas faire voter les répartitions, mais des « principes généraux », du flou. Du flou qui pourtant a son importance, puisque, de lui, dépendra ensuite les opérations d'ouverture et de fermeture de poste, de compléments de services. La FSU dénonce ce manque de démocratie qui grandit, d'année en année dans les établissements scolaires.